

## LA VILLE DE NEUCHATEL COMMUNIQUE

## Aux représentants des médias

Rencontre entre les Conseils communaux de Neuchâtel et de Val-de-Ruz

## Ouverture et volonté de collaborer

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a rencontré récemment à l'Hôtel de Ville son homologue de la toute nouvelle commune de Val-de-Ruz. Les deux exécutifs ont évoqué l'avenir du canton et présenté leurs visions respectives du développement de leur propre territoire non sans passer en revue les domaines dans lesquels les deux communes pourraient collaborer.

Entré officiellement en fonction le 1<sup>er</sup> janvier dernier, l'exécutif de la commune de Val-de-Ruz a réservé l'une de ses premières visites au Conseil communal de Neuchâtel. Emmené par le président Christian Hostettler et accompagné du chancelier Patrice Godat, le Conseil communal de Val-de-Ruz s'est réjoui de pouvoir désormais dialoguer en direct avec l'Etat ainsi que les villes et les grandes communes du canton. Il entend se servir de cette nouvelle notoriété consécutive à la taille critique acquise après la fusion réussie des communes du Val-de-Ruz pour jouer son rôle de trait d'union entre le Haut et le Bas du canton. La commune de Val-de-Ruz nourrit la ferme volonté de participer activement à la dynamique cantonale et s'engagera activement pour trouver des solutions aux problèmes qui nuisent à la cohérence cantonale.

La commune de Val-de-Ruz souhaite collaborer intensément non seulement avec sa voisine de Neuchâtel mais également avec les autres communes du canton avec qui elle aimerait réfléchir à l'avenir de l'entité cantonale. Très concernée par les problèmes de mobilité puisque située au centre géographique du canton, Val-de-Ruz souhaite que la réflexion se poursuive à ce sujet et que toutes les entités politiques y soient associées.

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a souhaité bon vent à la nouvelle commune et lui a proposé si nécessaire conseils et services. Il a pris note avec satisfaction de l'ouverture dont fait preuve l'exécutif de Val-de-Ruz ainsi que de sa volonté de collaborer avec les autres communes dont Neuchâtel et de son souhait de travailler à un avenir commun de celles-ci au sein du canton de Neuchâtel. Il s'est déclaré non seulement ouvert mais intéressé à toutes formes de collaboration avec la nouvelle commune et distingue des opportunités, par exemple dans les domaines juridique, informatique, sécuritaire, culturel et urbanistique. Le Conseil communal de la capitale a également évoqué l'état d'avancement des travaux en vue de la création du nouveau Neuchâtel dont on devrait mieux discerner les contours à la fin du printemps prochain.

Neuchâtel, le 20 février 2013

Chancellerie de la Ville de Neuchâtel

Pour tous renseignements complémentaires:

Pascal Sandoz, président du Conseil communal, tél 032 / 717 72 00